

La Route des Arts et Saveurs du Richelieu (RASR) est un circuit touristique structuré regroupant les meilleures adresses des ateliers d'artistes et d'artisans ainsi que des endroits de choix en agrotourisme.

La RASR vise à attirer les amateurs d'art et de gastronomie, de toutes provenances. C'est aussi l'occasion de leur faire vivre une expérience de découverte tout en visitant la très belle région de la vallée du Richelieu.

### Qu'est-ce que la Route des Arts et Saveurs du Richelieu propose?

Voici quelques informations pour vous éclairer et vous aider à prendre votre décision :

- faciliter la collaboration en ce qui a trait à la publicité et à la promotion afin d'amener des visiteurs, de toutes provenances chez les participants, plus particulièrement durant les fins de semaine des portes ouvertes les 15-16 et 22-23-24 juin & les 7-8 et 14-15 septembre ainsi que tout au long de l'année pour ceux et celles qui le désirent ;
- favoriser l'accroissement des ventes et le développement de nouvelles clientèles ;
- développer une communauté de participants poursuivant les mêmes buts ;
- faire connaître la richesse de l'offre culturelle et agroalimentaire de la région ;
- jouer un rôle actif et dynamique dans le développement d'une économie sociale de la vallée du Richelieu ;
- proposer des activités créatives, originales et participatives, qui mettent en valeur les attraits touristiques de notre belle région: découverte et valorisation de la richesse de notre patrimoine et des beautés d'une nature riche et accueillante tout au long du Richelieu ;
- fournir un aide-mémoire pour les participants sur les actions à poser pour maximiser leur visibilité ;
- créer une occasion d'établir une amorce de relation avec des clients potentiels valable pour le futur.

### L'adhésion comprend :

- présence sur le site internet de la RASR, avec la possibilité d'un lien vers le site du participant ;
- affichettes d'identification pour chacun des participants ;
- inscription des ateliers créatifs ou gourmands, ou toutes autres activités participatives que vous offrez, en tant que participant dans la brochure promotionnelle et sur les médias sociaux ;
- participation à des expositions collectives, avec vernissage et couverture médiatique ;
- inscription dans la brochure promotionnelle de la RASR distribuée à plus de 20 000 exemplaires. Chaque participant bénéficie du même espace pour publiciser son offre dans la brochure ;
- la RASR permet une grande visibilité des événements sur la page Facebook en lien avec le circuit et une Infolettre envoyée à sa liste de diffusion ;
- inscription du collectif de la RASR dans le Guide touristique de **Tourisme Montérégie** qui est distribué partout ;
- promotion dans les médias locaux ;
- panneaux d'identification de la RASR, tout au long du circuit, durant la période des portes ouvertes.

### TERRITOIRE DE LA ROUTE

Chambly • Carignan • Saint-Basile-le-Grand • McMasterville • Belœil • Saint-Mathieu-de-Beloeil  
Saint-Marc-sur-Richelieu • Saint-Antoine-sur-Richelieu • Saint-Roch-de-Richelieu • Richelieu  
Saint-Mathias-sur-Richelieu • Otterburn Park - Saint-Jean-Baptiste • Mont-Saint-Hilaire  
Saint-Charles-sur-Richelieu • Saint-Denis-sur-Richelieu • Saint-Ours de Richelieu

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANTS

\*Tous les participants, sans égard à leur discipline, doivent répondre aux critères de sélection pour pouvoir faire partie de la RARS. **Seuls les dossiers complets seront considérés.**

- avoir un atelier accessible, sécuritaire et bien aménagé sur le territoire déterminé par le circuit de la RASR ;
- offrir des œuvres authentiques, uniques et originales, illustrant leur démarche créative ;
- présenter des œuvres en cours de travail ;
- avoir une pratique active et suffisamment d'œuvres récentes à présenter ;
- accueillir les visiteurs de la RASR et participer à sa promotion ;
- faire vivre une expérience de découverte agréable et personnalisée ;

\*\*\* le statut professionnel est souhaité pour l'artiste en arts visuels et en métiers d'art selon la loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs - (L.R.Q., c.532.01)

**NOTE 1 :** l'art se définit comme étant le produit d'une recherche, un travail original et authentique créé par un artiste en arts visuels ou en métiers d'art. Ceci inclut le travail à caractère plus traditionnel ou contemporain, et ce, dans une variété de disciplines comme : la peinture, la sculpture, le verre, la céramique, les fibres, la photographie, la joaillerie, l'ébénisterie, la maroquinerie, les techniques mixtes, etc.

**NOTE 2 :** l'adhésion est conditionnelle à l'acceptation par le comité de sélection et à une visite des lieux. Les décisions du comité de sélection sont sans appel.

### PORTES OUVERTES votre ou vos choix

Il est nécessaire de choisir au moins une des deux séries de dates complètes, de préférence les deux.

- Samedis et dimanches 15-16 juin & 22-23-24 juin 2019, de 10h à 17h
- Samedis et dimanches 7-8 septembre & 14-15 septembre 2019, de 10h à 17h

### COÛTS D'ADHÉSION

**298,93\$** (260\$+tx)

Pour les nouveaux participants ajouter un chèque séparé de

**28,74\$** (25\$+tx)

pour frais d'études de dossier, non remboursable.

### Documents à fournir :

#### Étape 1 : INSCRIPTION

##### Pour les anciens participants :

- Votre formulaire d'adhésion complété et signé
- Votre paiement de **298,93\$**

##### Pour les nouveaux participants :

- Votre formulaire d'adhésion complété et signé
- Votre paiement de **298,93\$**
- Un portfolio décrivant votre travail
- Votre paiement séparé de **28,74\$**

**Étape 2 :** Une fois votre dossier accepté nous vous ferons parvenir de la documentation à remplir :

- Un questionnaire
- Une bonne photo de vous + votre logo d'entreprise (pour site Web, brochure et publicité)
- 6 à 8 photos de votre travail de bonne qualité (pour site Web, brochure et publicité)

En apposant ma signature, je m'engage à respecter la décision du comité de sélection et à prendre part à l'édition 2019 de la **Route des Arts et Saveurs du Richelieu** si je suis accepté.

Je suis d'accord avec les critères d'admissibilité et m'engage à m'y conformer. Je consens à payer les frais annuels de participation et à respecter les périodes d'ouverture choisies. En retour, la Route des Arts et Saveurs du Richelieu s'engage à fournir les avantages décrits dans ce document.

Signature du participant

date

### Échéancier

Formulaire d'adhésion et paiement :  
**18 janvier 2019**

Réponse d'acceptation :  
**Entre le 18 janvier et le 15 février 2019**

### Adhésion et paiement

Vous êtes invités à transmettre le présent formulaire d'adhésion signé et votre paiement accompagné de votre portfolio\* (pour les nouveaux participants) au plus tard le **18 janvier 2019** à l'adresse suivante :

- Option 1 :** par courriel : [route.arts.saveurs@gmail.com](mailto:route.arts.saveurs@gmail.com)  
**Option 2 :** par la poste : Route des Arts et Saveurs du Richelieu  
900, rue des Merisiers, MacMasterville J3G 6J3

Votre paiement de **298,93\$** + un chèque séparé de **28,74\$** pour les nouveaux participants. Le ou les chèques doivent être libellés à l'ordre de

**La Route des Arts et Saveurs du Richelieu** et datés du **18 janvier 2019**.

Nom du participant : .....

Discipline : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Site internet / FB pro. ....

\* Pour les nouveaux participants, vous devez nous faire parvenir par courriel, par lien web ou par la poste un portfolio composé de : démarche artistique, CV et 10 photos de travaux récents (titres, dimensions, techniques et année de production).

**Pour plus d'information :** [route.arts.saveurs@gmail.com](mailto:route.arts.saveurs@gmail.com)

Chantal De Serres : 450 461-2908 - Johanne Senay : 514-777-8761